

L'ARMÉE SUISSE SOUS LE 1ER EMPIRE

L'investissement militaire de la Suisse dans les guerres napoléoniennes passa surtout par l'envoi de mercenaires aux différentes nations engagés dans des conflits armés. Contrairement aux diffamations de Voltaire qui semble insinuer que les Suisses ne se battent que pour l'argent à travers sa phrase « pas d'argent, pas de Suisses », le service étranger est la principale garantie de l'indépendance de la Confédération. Depuis le XVe siècle, l'enrôlement de mercenaires suisses est strictement encadré par la confédération à travers des « capitulations » (ou accords) signés entre la Diète et l'état concerné. En effet, fournir des soldats aux nations étrangères garanti à la Suisse de ne pas voir son intégrité territoriale menacée : si une nation voulait s'en prendre à la Confédération, elle se verrait aussitôt amputée de ses régiments suisses qui regagnerait leur pays et creuserait un vide non négligeable dans les effectifs. Jusqu'au XVIIIe siècle, ce système fonctionnait plutôt bien, car la plupart des armées européennes étaient constituées en grande partie de troupes mercenaires.



Mercenaires suisses du XVe siècle

Mais la Révolution française rebattit les cartes : désormais la France possédait une armée « citoyenne », grâce à la conscription. Le pays pouvait se passer facilement de mercenaires étrangers. Vis-à-vis de la France révolutionnaire, la Suisse n'avait plus aucune contrepartie à utiliser pour empêcher un éventuel conflit armé. La sécurité nationale ne reposait désormais que sur son armée de milice.

Pour la confédération helvétique qui adoptait une politique de neutralité depuis le XVI^e siècle, la possession d'une armée ne devait servir que deux objectifs : se défendre contre toute invasion du pays et garantir la sécurité et la paix intérieure. Alors que le gros de son effort militaire passait dans le service étranger, l'armée confédérale fut organisée selon le système de milice, moins coûteux, et plus adaptée à sa fonction.

D'un prime abord, le terme de « milice » peut paraître péjoratif : il fait surgir immédiatement l'image d'un soldat-citoyen de seconde zone, mal équipé, mal entraîné et à la combativité douteuse. Mais cette idée est à relativiser. Certes le milicien reste un soldat de valeur moindre qu'un militaire professionnel. Mais une armée de milice compensera la qualité par la quantité : au XX^e siècle, on verra la Suisse capable de mobiliser 800 000 hommes. Ce chiffre est aujourd'hui de 140 000 hommes. Ajoutez à cela un entraînement théorique et pratique de qualité, un encadrement efficace grâce à des « anciens » du service étranger et enfin un arsenal impressionnant et vous obtiendrez une armée capable de donner du fil à retordre à n'importe quel agresseur. Il ne faut pas négliger l'efficacité de ce système : après tout, n'est-ce pas avec une armée de milice que les États-Unis ont gagné leur indépendance ?

Mais ce tableau idéal est celui d'une armée qui n'a existé qu'aux XVII^e et XVIII^e siècle. Lorsque commencent les guerres de la Révolution et du Premier Empire, l'armée suisse est en pleine déliquescence, au moment où l'on a le plus besoin d'elle.

Son état calamiteux va apparaître au grand jour lors de l'invasion de la Suisse par la France en 1798. Alors que le pays est en proie à des troubles internes, le gouvernement français souhaite transformer la Confédération en une République dite « helvétique ». La campagne va être un désastre honteux : 50 000 hommes sont mobilisés, 45 % d'entre eux désertent et le gouvernement se rend après 5 jours de combats. Seules les troupes bernoises tiennent tête à l'envahisseur et remportent avec panache la bataille de Neuenegg. Ultime soubresaut de l'esprit militaire helvétique...



Les derniers jours de l'ancienne Berne, représentation de la bataille de Grauholz par Gemälde von Friedrich Walthard.

Retrouvant petit à petit son indépendance à partir de 1803, date à laquelle Napoléon établit l'acte de Médiation qui fonde la Confédération des XIX cantons, la Diète reforme son armée en tirant des leçons au cours des mobilisations successives de 1804, 1809, 1813, 1814 et 1815 qui marquent pour chacune d'entre elles une amélioration notable. L'achèvement de cette réorganisation aura lieu en 1817.

En Suisse, le terme exact pour désigner la levée des troupes n'est pas « mobilisation » mais « armement », décrété par la Diète lorsque la situation l'exige. Elle peut le faire en cas de troubles internes graves comme des révoltes ou des tentatives de coup d'État, ou bien en cas de menaces extérieures.

C'est ainsi qu'elle mobilisa régulièrement son armée pour protéger ses frontières en 1805 lors de la campagne d'Allemagne, en 1809 pendant celle d'Autriche, en 1813 pendant celle de Saxe, en 1814 durant la campagne de France et en 1815 pendant les Cents-Jours. Chaque fois que des conflits se déroulaient dans des pays limitrophes, l'armée était systématiquement mise sur le pied de guerre. Étant donné la position centrale de la Suisse, il était tentant pour une armée étrangère de vouloir passer à travers le territoire helvétique pour gagner du temps, ce à quoi s'est toujours refusé la confédération au nom de sa neutralité. Mais dans les faits, ce n'est pas l'armée qui a garanti l'intégrité du territoire. C'est grâce aux tractations diplomatiques que les puissances étrangères

acceptèrent de ne pas violer les frontières de la Suisse. En 1813 et 1815, les Autrichiens firent passer leurs armées à travers la Suisse : le jeu diplomatique ayant échoué, il devait rester l'armée en dernier recours pour s'opposer au passage des soldats autrichiens. Mais c'était là de la pure théorie. L'armée suisse, en infériorité numérique (14 000 hommes) et trahie par de basses manœuvres politiques, ne put s'opposer à rien du tout. Les Alliés traversèrent le pays à leur guise. La Suisse basculera totalement de leur côté en 1815, renonçant du même coup à sa neutralité, obsolète depuis bien longtemps.

L'armée suisse, appelée aussi armée confédérale, était à cette époque une force hétéroclite. Chaque canton (22 cantons en 1815) devait lever et entretenir lui-même ses propres troupes qui pouvaient être appelées en cas d'armement pour composer l'armée confédérale.

En théorie, selon le vieux système moyenâgeux, un canton devait posséder deux contingents : le fédéral et le cantonal. On les trouve sous différentes appellations dans les cantons : la majorité d'entre eux utilise le terme d'élite et réserve, mais on trouve aussi stadtre Regiment et Landregiment (Bâle), freiwillige et milizen (Argovie), freikorps (Fribourg)...Le contingent fédéral était composé des hommes les plus jeunes, propres au combat et en bonne santé. Le contingent cantonal contenait les hommes plus âgés ou moins aptes à faire la guerre. Il pouvait être appelé en cas de nécessité pour renforcer l'armée confédérale. A titre de comparaison, c'est l'équivalent de la Landwehr allemande. A cela s'ajoutent des compagnies indépendantes de carabiniers et de cavalerie. Un canton devait fournir des soldats à hauteur de 2 hommes pour 100. Le contingent fédéral était organisé en bataillons de 300 à 600 hommes chacun, eux-mêmes réparties en compagnies suivant la taille du bataillon. La moyenne était de 5 compagnies par bataillons. Ces derniers sont ensuite regroupés au sein de brigades formant des divisions.

Le type de troupes à employer n'était pas clairement défini et était resté à l'appréciation de chacun. Ainsi, on trouve dans l'élite des bataillons mixant compagnies de fusiliers et de grenadiers, ce qui reste assez classique, mais aussi grenadiers et chasseurs ou bien uniquement fusiliers sans compagnie d'élite. Cela s'explique par deux raisons : un manque de moyens financiers et humains ou l'alignement sur une organisation étrangère. Cette disparité dans l'organisation des bataillons retire de fait des possibilités d'emploi de combinaisons tactiques sur le champ de bataille. Le haut commandant est obligé de s'adapter à chaque contingent cantonal en fonction de la composition des bataillons de celui-ci.

À côté de l'infanterie, certains cantons arrivent à fournir de l'artillerie, de la cavalerie et des carabiniers. Là aussi c'est une question financière. Un certain nombre aligne des carabiniers assez facilement. Ces soldats sont les troupes d'élites (au sens commun du terme) de l'armée confédérale. Très bons tireurs, excellents montagnards, ils sont redoutables pour les escarmouches et les combats en terrain difficile. Vêtus de teintes sombres ou camouflées, ils sont organisés en petites compagnies indépendantes, mises à la disposition de l'État-major en dehors des bataillons. Seul hic : le calibre des armes utilisées varie d'un canton à l'autre ce qui pose des problèmes de ravitaillements.

Le problème est le même pour l'artillerie : les pièces sont toutes d'un calibre différent. Les batteries sont donc organisées en petite compagnie ou division intégrées dans chaque brigade. Leur efficacité est bien moindre que celle des chasseurs : encore une fois, elle varie d'un canton à l'autre. On en trouve de très mauvais comme de très convenables. Cela dépend encore et toujours de l'investissement du canton dans la préparation de ses troupes et les moyens qu'elle y a engagés.

C'est aussi le cas pour la cavalerie, très peu nombreuse, organisée en compagnie indépendante de 50 cavaliers, hors des divisions. Ces compagnies composées uniquement de cavalerie légère (hussards, dragons et chasseurs à cheval) sont utilisées pour les reconnaissances et les communications.



Entrée des troupes suisses à Genève en 1814

Nous avons vu que l'organisation de l'armée confédérale est disparate. Il en va de même pour l'équipement et l'uniforme. C'est un panel de couleurs et de style : on trouve des habits de coupe française ou allemande. Certaines troupes ont conservé les longues basques sur leurs habits. Les couleurs employées sont majoritairement le bleu azur, bleu-gris et bleu de Prusse. Les carabiniers sont en gris-noir ou en vert. Il n'y a que la cavalerie qui fasse preuve de fantaisie, ce qui est le cas de beaucoup de cavaleries dans d'autres pays.

Dans les faits, les troupes sont mal équipées : elles manquent de capote, de gibernes, de guêtres. Seul Berne a des troupes impeccables, convenablement équipées. Il y a des lacunes dans

presque toutes les autres : uniformes, armements, ravitaillement, service de santé, encadrement...Le résultat de plusieurs années de négligences et d'impréparation.

Pour être totalement objectif, il convient de ne pas trop généraliser le tableau : les cantons de Berne, Zurich et Fribourg et constituait un noyau dur sur lequel on pouvait s'appuyer. Leurs troupes étaient bien équipées, bien préparés et politiquement fiable. Ce dernier point n'était pas négligeable : Vaud et Argovie avaient eux aussi des soldats compétents mais leur hostilité envers le gouvernement les rendait suspects donc indignes de confiance. Le soldat suisse estime dans son droit de quitter le service et de rentrer dans son canton à tout moment, s'il n'approuve pas la politique générale des opérations militaires. Le cas de la brigade Schmiel en 1815 est éloquent : composée de bataillons provenant de Thurgovie, St-Gall, Tessin, Appenzell, Argovie et Grisons, la brigade entière refusa d'envahir la France. Seul un bataillon zurichois, fidèle au gouvernement, refusa de suivre les mutins.

L'état-major est constitué à chaque nouvel armement. La Diète élit un général parmi plusieurs candidats, issu le plus souvent de vieilles familles aristocratiques et militaires. Bien souvent, ces officiers ont une grande expérience de la guerre grâce au service dans une armée étrangère. Le colonel de Girard, qui reçut le commandement de contingents fédéraux en 1813 et 1814, avait été au service de l'Angleterre et avait participé à la campagne d'Égypte. Le lieutenant-général de Castella, qui fut commandant en second en 1815, avait servi en France où il avait formé et commandé le 2^e régiment suisse en Espagne et en Russie. Le général Bachmann, qui commanda l'armée en 1800 et 1815, avait servi dans les gardes suisses françaises, fut envoyé en Amérique avec les troupes françaises, et après la Révolution servit dans l'armée Sairdaignoise et Anglaise.

L'emploi de ces anciens du service étrangers permet d'avoir un état-major extrêmement compétent puisque tous les officiers qui le composent ont une somme précieuse de connaissance sur l'art de la Guerre venus de plusieurs pays. Mais elle s'avérera souvent inutile étant données les faiblesses divers et variées des troupes placées sous leurs ordres.

Les services auxiliaires (santé, intendance, train des équipages, pontonniers, génies) sont quasi inexistantes. Le ravitaillement se fait tant bien que mal avec l'aide des locaux. Les mobilisations de 1809, 1813 et 1814 n'ont mobilisé qu'un petit nombre de soldats. L'intendance put donc suivre facilement. Mais en 1815, avec près de 40 000 mobilisés, ce fut un désastre. Le ravitaillement fut calamiteux et entraîna des mutineries. Le train des équipages était lui aussi laissé à l'appréciation de



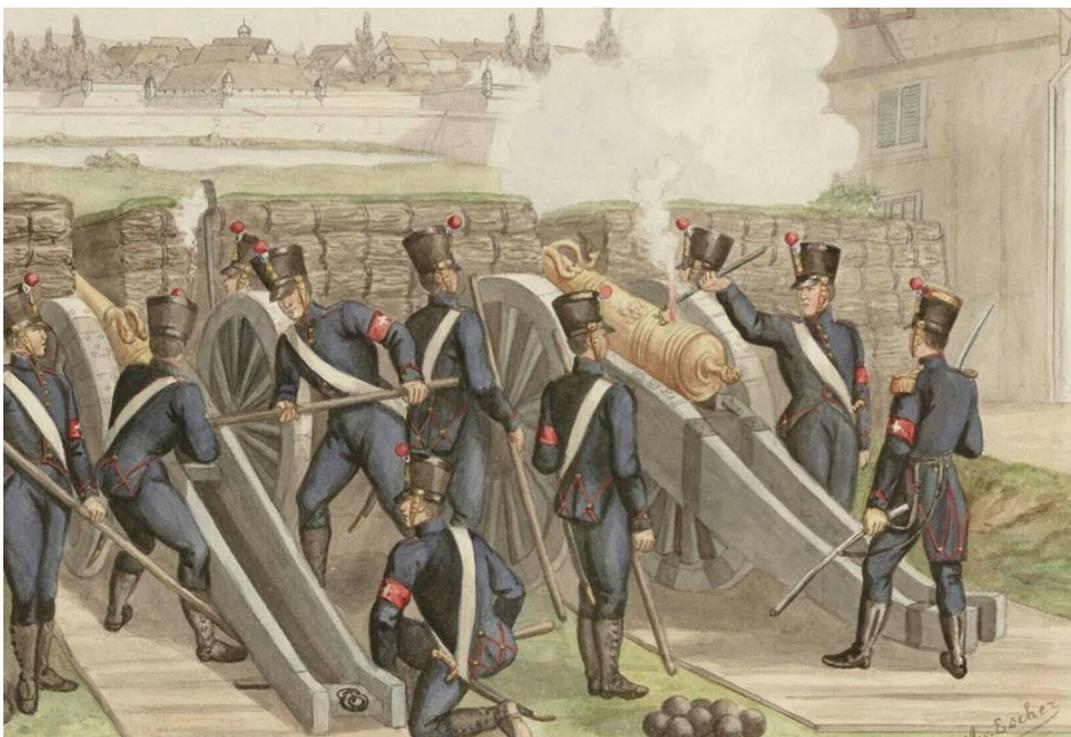
Général Niklaus von Bachmann

chaque canton. Le ravitaillement en munitions était impossible au niveau confédéral en raison d'une trop grande diversité de calibres dans l'armement.

Toutes ces lacunes seront corrigées en 1817 avec la création du « *Règlement général pour la confédération suisse du 20 août 1817* ». Il instaure une uniformité dans l'équipement, définit clairement le nombre et le type de soldats fournis par chaque canton, organise les bataillons, etc. C'est ce règlement qui ouvrira la voie vers la création d'une armée fédérale. Toutefois il n'est pas révolutionnaire. Sur de nombreux points, il reprend l'organisation des années précédentes.

Voilà l'armée suisse sous le 1^{er} empire : « *une vraie carte d'échantillons et de couleurs* » pour reprendre l'expression d'un officier autrichien. Chaque contingent cantonal a ses points forts comme ses points faibles, aucun n'est similaire à son voisin. Là où un général étranger évalue ses troupes en fonction du régiment et de l'arme, l'officier suisse doit évaluer les siennes selon le canton. Un bataillon d'infanterie de Berne n'aura pas la même organisation, le même équipement, la même valeur qu'un bataillon d'infanterie de Thurgovie. On confiera à l'une des missions que l'on ne pourra confier à l'autre.

Alors, l'armée suisse était-elle inefficace ? La réponse est non. Il convient de noter que lors de la mobilisation de petits effectifs (moins de 20 000 hommes) choisis parmi les meilleurs cantons, il n'y eut pas de difficultés notables. L'armée confédérale n'est efficace que lorsqu'elle reste sur le territoire helvétique, chez elle. La campagne de Franche-Comté en 1815 a montré que lorsqu'elle tente de sortir de son « pré carré » il est impossible pour elle d'assurer son ravitaillement de mettre en place des lignes de communication, d'être autonome en somme. Incapable d'effectuer de grands mouvements, elle doit rester sur des positions fixes pour garantir une cohésion de son ensemble. Comme le veut sa vocation première, c'est une armée de défense et rien d'autre. Il n'y a que là qu'elle montre toute son efficacité et sa valeur.



Artilleurs zurichoïses durant le siège de Huningue

